

L' "R" de La Pesse n°21

Décembre 2010

Le mot du maire

Les premiers frimas accompagnés de chutes de neige nous font prendre conscience que l'hiver est déjà là avec tout ce qu'il représente comme avantages ou inconvénients.

J'espère avant tout que les conditions météorologiques seront des plus favorables et que l'enneigement permette à toutes nos activités économiques d'hiver de réaliser une excellente saison.

Suite au souhait d'Alexandre Lartaud de ne pas reprendre la gestion du télési, nous avons dû passer par le recrutement d'une nouvelle personne. Ce poste de responsable de la gestion du télési sera pour cet hiver tenu par Mademoiselle Caroline Spiess qui a déjà eu l'occasion d'occuper un poste similaire.

En plus, elle assurera d'une part le déneigement manuel des différents accès publics (école, mairie, boîte aux lettres, église, moloks, wc publics...), et d'autre part viendra en soutien de Jean Marie pour divers menus travaux. Son embauche est effective depuis le 15 novembre, sous forme de CDD, jusqu'au 31 mars 2011.

Comme vous le savez tous sans doute, l'hiver est synonyme de déneigement, une corvée aux exigences majeures. En effet, les trois personnes chargées de ce travail vont, comme l'hiver précédent, tenter de mettre en application un plan de déneigement qui a été élaboré en amont entre eux et une commission municipale. Ce plan de déneigement tenant compte d'un certain nombre de critères et de paramètres.

Pour que cette mission, fort importante, puisse s'exécuter dans les meilleures conditions, il est nécessaire, souhaitable, voir indispensable que chacun d'entre nous y mette du sien. Le souci majeur rencontré dans le déneigement est souvent lié au dégagement des parkings. Vous savez comme moi que leur mise à disposition est importante pour la clientèle touristique et que leur occupation par des véhicules «tampon» ou en stationnement sur plusieurs jours sans bouger de place est un véritable casse-tête pour nos déneigeurs.

Je demande donc aux propriétaires de véhicules « tampon » (qui ne circulent pas ou plus), de bien vouloir les dégager au plus vite, que ceux qui ont la place disponible sur leur propriété fassent en sorte que leur(s) véhicule(s) y stationne(nt) et que ceux qui n'ont pas cette possibilité veuillent bien déplacer tous les jours leur(s) véhicule(s) pour permettre un déneigement correct de tous nos parkings. Il y va de l'intérêt de tous, je compte donc sur toute votre compréhension.

Le Relais des Skieurs vient de connaître une période estivale aux animations multiples mises en place par l'Association «le Relais», ce qui a eu pour effet de générer pendant cette période un centre de vie communale.

Au 1^{er} décembre, ce sont les gérants de la précédente saison «hiver» qui sont venus à nouveau donner vie à cette structure communale.

Etant proche des fêtes de fin d'année, je désire conclure ce mot du maire en souhaitant à tous les habitants de notre commune de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis et je forme le vœu que 2011 soit pour vous et ceux qui vous sont chers, une année de santé, de bonheur, de prospérité et de réussite. En mon nom et au nom de tous les membres du Conseil Municipal je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2011.

Votre Maire, Christian DAVID.

Associations

L'Union Sportive a tenu son assemblée générale le samedi 27 novembre. Le rapport moral de l'année écoulée met en évidence la difficulté pour le Conseil d'Administration de retrouver la motivation de chacun, membre du CA ou bénévole, à s'investir dans cette association. De plus en plus sollicité, chacun d'entre vous et d'entre nous a du mal à trouver le temps pour réunions et événements divers.

Le CA a donc essayé d'imaginer des solutions pour redynamiser l'association :

- création de commissions (sport, animation, technique) de manière à ce que chacun trouve sa motivation dans l'activité qui lui plaît.

- abandon de certains événements de manière à diminuer le nombre de sollicitations.

- décision de quitter la salle de l'Union Sportive pour des locaux plus adaptés au rangement du matériel technique (marabout, skis, fartage, filets etc...).

- orientation du budget vers les jeunes et les activités sportives afin d'offrir de nombreuses options où ils seront à la fois consommateurs et acteurs.

Ce journal est celui de la Commune, mais aussi le vôtre. L'équipe de rédaction sera ravie de faire paraître vos articles. Si vous ne vous sentez pas une âme d'écrivain, nous mettrons en forme vos idées avec plaisir.

Vie des associations

Un renfort serait le bienvenu pour aider le CA à encadrer cette jeunesse qui demain sera à la tête de l'US, pour soutenir les bénévoles qui œuvrent toute l'année afin d'offrir un programme d'activités et de sorties sportives, culturelles et festives à moindre coût.

Les activités 2011

Certaines dates ont déjà été retenues avec les impératifs des calendriers des différentes fédérations :

- 3 février : le Carnavaglis
- 25 février : la Bisexstyle
- 26 juin : le cross de Chalam.
- 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre : Azimut.

Le nouveau Conseil d'Administration décidera peut être de créer d'autres événements et vous aussi aurez peut-être des idées à proposer. N'hésitez pas à nous en faire part.

Pour tous ces événements, chaque adhérent de l'Union Sportive peut apporter son aide ponctuelle au CA et aux bénévoles déjà très sollicités.

A la commission Azimut, un certain nombre de membres de l'US renforcent déjà le CA pour son organisation.

De même, pour chaque événement, nous souhaitons voir se créer un petit groupe motivé pour participer avec les membres du bureau à une organisation dynamique et bien structurée qui mène à coup sûr à la réussite.

Nous espérons vous voir nombreux proposer votre aide dans les différentes commissions.

Le CA a vu cette année le départ de quatre de ses membres : Patou MURIN, Corinne PLANCONNEAU, Dominique GENTET et Eric ESTEVE. Je tiens à les remercier pour tout le travail qu'ils ont accompli. Ils ont été remplacés par trois nouveaux membres à qui je souhaite la bienvenue au sein du CA : Annick GILLES, Denis GILLES et André DURAFFOURG.

Je vous souhaite à tous une bonne saison, avec de bons résultats sportifs pour nos jeunes et moins jeunes, et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président, Philippe VUILLERMOZ

le 21^{ème} Azimut Festival

Pour cette 21^{ème} édition, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous ! Ceci a permis le déroulement de tous les concerts du samedi après-midi dans des conditions très agréables. Encore une fois, le Festival a fait salle comble le samedi soir.

L'Orchestre National de Barbès, déjà venu à La Pesse il y a douze ans, a fait l'unanimité. Nina Attal a été très remarquée et la soirée s'est terminée avec l'"incroyable" Little Bob. Un Marché d'à Côté très festif a clos cette magnifique édition.



Vie intercommunale

SYDOM & SICTOM

Quelques chiffres sur le traitement de vos ordures ménagères par le SYDOM et le SICTOM du Haut Jura pour l'année 2009

Le SYDOM traite les déchets des 268 122 habitants du département selon 4 modes de traitement : tri des déchets recyclables et incinération des ordures ménagères résiduelles, compostage des déchets fermentescibles et stockage des déchets qui ne peuvent être ni recyclés, ni incinérés, ni compostés.

Le volume des déchets produit sur le département de JURA continue de diminuer. (Crise, changement de comportement, progrès au niveau des emballages)

La poubelle jurassienne tout déchet confondu est de 473 kg en 2009; soit 3 kg de moins par rapport à 2008. (Moyenne nationale 2007 : 594 kg/habitants)

Le coût moyen pour traiter ces déchets est de 70 € par habitant. Le SYDOM facture le coût de traitement à tous les SICTOM du JURA selon les volumes traités.

Le SYDOM a pour objectif de réduire le volume des déchets de 7 % en 5 ans.

Le SICTOM du Haut Jura collecte les déchets de 66 communes, soit un total de 66 926 habitants (dont 53 898 habitants sédentaires et 7 028 habitants complémentaires)

En 2009, 14 111 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, dont :

10 798 tonnes de déchets souillés (gris) soit 177 kg/an/hab

55 tonnes de déchets fermentescibles

3 258 tonnes de déchets récupérables (bleu) soit 53 kg/an/hab

soit un total de 232 kg/an/hab. (Moyenne départementale : 257 kg/an/hab)

2 116 tonnes de verre ont été collectées par SOLOVER soit 34 kg/an/hab pour un total de 281 conteneurs.

Le SICTOM du Haut Jura a aussi collecté :

464 tonnes de papier

821 tonnes de déchets verts pour 359 tonnes de compost produit.

Fin 2009, 364 conteneurs semi enterrés sont installés.

Les rapports 2009 du SYDOM et du SICTOM du Haut Jura peuvent être consultés en Mairie.

Si vous avez la possibilité de composter vos déchets végétaux, le SICTOM vous donne le premier composteur.

Pierre Grenard

Vie communale

Les "vingt ans" de Claude Mercier



Samedi 6 novembre 2010, les anciens élèves, les parents d'élèves depuis 20 ans, la famille et les proches de Claude Mercier, se sont réunis au Relais des Skieurs à La Pesse pour fêter l'anniversaire de ses 20 ans à l'école de La Pesse.

Claude Mercier est un fervent supporter du club de rugby de Saint-Claude et il se déguise en rugbyman pour les carnivals de La Pesse.

Les plus anciens parents d'élèves l'ont donc accueilli avec une «haka» personnalisée puis toute la salle a entonné une chanson composée pour l'occasion.



Le Relais des Skieurs était bondé pour cette soirée privée. M. Daniel Léger, instituteur à la retraite, qui a été l'instituteur de CE1 de Claude, est venu raconter les souvenirs qu'il avait de cet excellent élève. Ensuite, le maire M. Christian David a fait un discours axé sur les nombreux concours de tarots dont Claude faisait toujours partie et qui se sont déroulés au Relais des Skieurs durant ces 20 années.

Très ému, Claude a pris la parole à son tour. Il a appelé auprès de lui les élèves qui étaient dans sa classe à son arrivée en 1991. Six sont venus vers lui, dont trois jeunes mamans. Il a ensuite appelé ses collègues et toutes les personnes qui ont œuvré pour que l'école à classe unique du début devienne, avec celle des Bouchoux, un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) géré par le SIVOS des deux communes et qui compte actuellement plus de 90 enfants.

Le groupe de musiciens (anciennement nommé « Dans La Pièce du Fond ») a joué quelques morceaux et le buffet composé des mets apportés par toutes les personnes présentes s'est ouvert.

Les jeunes enfants ont chanté une chanson pour leur instituteur. Les élèves de 6^{ème} et ceux de 4^{ème} avaient préparé et ont joué une petite mise scène.

Et c'était au tour des instituteurs qui ont travaillé avec Claude de lui chanter une chanson spécialement écrite pour lui.

Claude a soufflé ses 20 bougies, Lionel Méteau (qui était à l'origine de cette grande fête) a soufflé les 10 siennes : cela fait 10 ans qu'il travaille avec Claude Mercier.

La fête s'est terminée tard dans la nuit et laissera de beaux souvenirs à tout le monde.

Michelle Plocki



Vie intercommunale

Tout au numérique

La diffusion de la télévision française de la région Franche Comté est passée dans la nuit du 15 au 16 novembre 2010 "au tout numérique". Il s'agit de l'arrêt de la diffusion hertzienne des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne réseau et son remplacement par la TNT "télévision numérique terrestre".

Sur la commune de LA PESSE, nous sommes arrosés par plusieurs émetteurs de diffusion. Suivant l'implantation de la maison, l'antenne peut être orientée sur "Nuit Saint Georges" (Bourgogne), ou "Champagnole" (Franche Comté), ou sur "Gex Mont Rond", ou "Le Pilat" (Rhône Alpes). Ces deux émetteurs basculeront au tout numérique en juin 2011. Si vous recevez les émissions régionales FR3 Bourgogne ou Franche Comté, vous êtes concernés par le basculement dès le 16 novembre.

Que faire pour recevoir la TNT ?

Les foyers possédant un téléviseur acheté depuis 1981 et équipé d'une prise péritel, devront s'équiper d'un adaptateur TNT.

Les foyers possédant un téléviseur acheté depuis Mars 2008 avec la TNT intégrée, devront dans la journée du 16 novembre faire une recherche des canaux. (Voir la notice de l'appareil). Les foyers équipés d'une parabole recevant uniquement les 6 chaînes devront s'équiper d'un adaptateur TNT-satellite avant le 30/11/2011.

Durant la semaine du 15 au 20 novembre de 8h00 à 21 h00 le centre d'appel dédié aux téléspectateurs sera joignable au 0 970 818 818.

Les aides financières :

Pour les foyers résidant dans la zone de couverture hertzienne de la TNT, une aide à l'équipement (achat d'un adaptateur), ou une aide à l'antenne (orientation, remplacement de l'antenne) est prévue, (sous conditions de ressources et pour les foyers dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public). Pour les foyers résidant dans les zones

non couvertes par la TNT, une aide à la réception hors zone TNT (installation d'un dispositif de réception par satellite numérique) est prévue. Elle est sans condition de ressources.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, contactez le Centre d'appels au 0 970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local). Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appels.

Une fiche d'assistance technique pour "l'aide à la mise en route et/ou une aide à la recherche et mémorisation des chaînes" sera consultable en mairie.

Christian Millet
réfèrent "tous au numérique".

le calendrier

Arbre de Noël des écoles

Samedi 11 décembre

Salle polyvalente des Bouchoux.

Le repas des anciens

Samedi 8 janvier 2011

à l'Auberge des Erables

Les vœux du maire

Vendredi 14 Janvier 2011 à 18h

Salle de classe de l'école.

Les Belles Combes

Dimanche 16 janvier 2011

la course passera par la Pesse.

Carnavaglisse

Jeudi 3 février 2011

Course Bysexstyle

Vendredi 25 février 2011

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Le lundi de 9 h - 11 h 45 et 14 h - 17 h,
Le jeudi de 9 h - 11 h 45 et 14 h - 17 h,
Le samedi de 9 h - 11 h 45.

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

N'oubliez pas d'aller
visiter notre site internet
régulièrement :
www.mairie-la-pesse.com

État civil

Naissances

Taina est née le 6 août 2010

Félicitations aux heureux parents :

Jessica & Ludovic PILLON

Noham est né le 23 août 2010

Félicitation aux heureux parents :

Émilie ROLANDEZ & Yacine BOUSTATA

Noa est né le 12 novembre 2010

Félicitation aux heureux parents :

Charlotte PRICAZ & Raphaël RENGAME

Mariages

Le 28 août 2010

M. David GRANDCLÉMENT &

Mme SARAH PAQUET

Le 30 octobre 2010

M. William GLASBY &

Mme Cécile KRAFT

Baptême républicain

Le 23 octobre 2010

de Ambre MÉTEAU, fille de Lionel
& Frédérique MÉTEAU

Décès

L'équipe municipale assure
la famille de

M. Rémy PERRIER,

décédé le 10 octobre 2010,

de ses plus sincères condoléances